



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2008**

À une séance extraordinaire tenue le 27 octobre 2008, à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse  
M. Léopold Rousseau, conseiller no 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
M. Jacques Fortier, conseiller no 3  
M. Mario Côté, conseiller no 5  
M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

Mme Julie Rousseau, conseillère no 4 **Absente**

La directrice générale atteste que 4 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

**ÉTUDE :**

---

4. Embauche d'une employée au bureau de la SAAQ
  5. Octroi du contrat de réfection de la toiture de la salle communautaire
  6. Période de questions
  7. Clôture de la séance extraordinaire
- 

14093-10-2008  
point no 2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 octobre 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

14094-10-2008  
point no 3

**VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.



Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

---

14095-10-2008  
point no 4

### **EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE AU BUREAU DE LA SAAQ**

CONSIDÉRANT l'acceptation de la ministre de nommer la municipalité de Saint-Apollinaire mandataire du bureau de la société d'assurance automobile du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le personnel du bureau de la SAAQ est exclu de l'unité de négociation de la convention collective;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de madame Julie-Ann Charest comme préposée au service à la clientèle du bureau de la SAAQ, à 21 h/semaine, au taux horaire de 13 \$.

Que les autres conditions de travail sont celles de la convention collective en vigueur pour les employés municipaux.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer un contrat de travail pour une période de 1 an.

Adopté à l'unanimité

---

14096-10-2008  
point no 5

### **OCTROI DU CONTRAT DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la réfection de la toiture de la salle communautaire;

ATTENDU QUE 3 soumissions valables ont été reçues et une rejetée, soit :

- Toiture Concept au coût de 11 705.14 \$
- Construction CDG au coût de 19 075.88 \$
- Construction Jacques Dubois inc. au coût de 31 379.25 \$
- *Protoit au coût de 25 961.25 \$ - rejetée, déposée hors délais.*

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de réfection de la toiture de la salle communautaire au plus bas soumissionnaire, soit Toiture Concept au coût de 11 705.14 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

---

14097-10-2008  
point no 7

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance extraordinaire le 27 octobre 2008, à 19 h 04.

Adopté à l'unanimité

---

Ginette Moreau,  
Mairesse

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---